

Pierre Tripier, *Du travail à l'emploi. Paradigmes, idéologies et interactions*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1991, 204 p.

Thierry Rousseau

Numéro 18-19, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002614ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002614ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rousseau, T. (1992). Compte rendu de [Pierre Tripier, *Du travail à l'emploi. Paradigmes, idéologies et interactions*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1991, 204 p.] *Cahiers de recherche sociologique*, (18-19), 324–326.
<https://doi.org/10.7202/1002614ar>

système d'action selon Touraine⁴, c'est-à-dire son aspect politique. En effet, une telle perspective permettrait sans doute de voir comment sont devenus caducs les anciens compromis sociaux entre patrons et salariés, qui s'étaient institutionnalisés à partir de la Seconde Guerre mondiale dans un type de négociation et de convention collective, de même que dans un corps de lois⁵. En même temps, on pourrait relever quelles sont de part et d'autre les tentatives de retrouver un nouveau *modus vivendi* pour sortir de la crise actuelle.

Jacques Boucher
 Doctorat en sociologie
 Université du Québec à Montréal

Pierre Tripier, *Du travail à l'emploi. Paradigmes, idéologies et interactions*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1991, 204 p.

En sociologie, la notion de paradigme est devenue incontournable et source de nombreuses controverses. Le livre de Pierre Tripier ne fait pas exception, puisqu'il se situe en plein cœur d'une réflexion sur les paradigmes, et qu'il veut montrer, comment et pourquoi, en sociologie du travail, "un revirement problématique s'opère à la fin des années 1960 (p. 7)". Cet objectif, annoncé dans l'introduction, est-il en fin de compte atteint?

Pierre Tripier examine la matrice disciplinaire qui a constitué historiquement d'abord la sociologie générale (première partie du livre) et ensuite la sociologie industrielle (deuxième partie). La première partie de l'ouvrage présente ainsi trois principaux énoncés paradigmatiques censés organiser le dispositif discursif de la sociologie générale. Le premier paradigme, *atomiste-individualiste* (libéral), se lit comme le décalque de la notion d'intérêt et de représentation atomistique de la réalité physique et sociale. Le deuxième, *national-professionnel*, se traduit par une représentation du monde en termes de système et d'interrelations des parties avec le tout. Le troisième est celui de la *classe* et du *conflit de classe*, dont la figure emblématique serait Marx, qui a cherché toute sa vie à devenir "le chef d'état-major du prolétariat (p. 77)". Chacun de ces paradigmes fait l'objet d'un chapitre qui explore les conditions intellectuelles de son émergence et les tensions qui s'expriment en lui. L'objectif de l'exercice est de mettre en évidence les tensions qui ont donné naissance à la sociologie du travail.

⁴ Voir particulièrement A. Touraine, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.

⁵ À ce propos, il peut être utile de se référer aux travaux des régulationnistes, entre autres, à B. Coriat, *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgois, 1979, et M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976.

L'origine de cette sous-discipline de la sociologie est, dit Tripier, composite et hétérogène. L'auteur en montre ainsi la filiation libérale, c'est-à-dire l'insistance de cette discipline sur le face à face de l'individu au travail avec l'organisation industrielle. Le paradigme libéral postule la rationalité intrinsèque du comportement des producteurs et des consommateurs. La vocation pragmatique de la sociologie du travail est aussi soulignée. Celle-ci lui vient, à l'origine, de son "flirt" avec les ingénieurs et les instituts techniques. L'auteur nous fait remarquer à cet égard qu'un pôle de "consultation" s'est développé au sein de la sociologie industrielle, en rupture, et parfois en continuité, avec l'organisation scientifique du travail (F. W. Taylor). L'école des relations humaines (E. Mayo et d'autres), avec son insistance sur la psycho-sociologie, en est un exemple. Un autre pôle autour duquel gravite la sociologie du travail est la futurologie, c'est-à-dire cette attitude qui consiste à projeter, à partir d'une situation existante, un ensemble d'extrapolations sur la société et l'état des techniques de l'avenir. Cette attitude a été partagée par les pères fondateurs de la sociologie générale (Marx, Weber et Durkheim). Plus près de nous, Georges Friedmann (*Le travail en miettes*) en est un exemple, avec ses efforts pour prévoir ce que sera (ou devrait être) la civilisation technicienne de demain.

Mais qu'est-ce qui fait tenir ensemble, au-delà de la diversité des points de vue et des orientations socio-politiques, ces différents paradigmes? La réponse proposée par Pierre Tripier a le mérite d'être claire. Une commune mesure se dessine, en effet, à l'intérieur de ces problématiques, pour conférer "un privilège épistémologique et méthodologique à la situation de travail (p. 99)". Ce privilège se vérifie par l'importance accordée à l'acte de travail (sur la matière ou l'information, peu importe). L'auteur résume alors, et de façon convaincante, une série de thèmes de recherche qui ont fait les "choux gras" de la sociologie du travail, soit l'analyse de la satisfaction au travail, de l'espace des qualifications et des professions. La matrice disciplinaire de la sociologie du travail est donc constituée par la reconnaissance de la primauté de la situation de travail. Dans ce sens, l'observation de l'acte de travail est censé permettre non seulement une compréhension des comportements et situations contingentes que rencontrent les travailleurs, mais aussi les mouvements qui animent la société globale. La sociologie du travail ne s'est, en effet, pas seulement contentée de mener des recherches empiriques sur le travail; plus fondamentalement, elle a revendiqué de façon récurrente la prééminence fondatrice de son objet (le travail) sur les autres pratiques sociales.

Cette situation est-elle en train de changer? Un basculement de paradigme pointe-t-il à l'horizon, bouleversant ainsi la façon dont cette discipline pense et définit son objet? Pierre Tripier le croit. Deux figures sont alors convoquées pour montrer l'origine intellectuelle de ce nouveau paradigme, Ch. Darwin et G. H. Mead (c'est-à-dire, dans ce dernier cas, l'interactionnisme symbolique américain). Un quatrième paradigme émerge alors, qui confère à l'analyse du travail une portée micro-sociologique, attentive aux itinéraires biographiques des participants au jeu social. Dans cette optique, ce n'est plus de la situation (structurelle) de travail qu'il

faut partir pour comprendre la société, mais des multiples interactions qui se tissent entre des acteurs disposant de ressources symboliques et matérielles, dont il est impossible de connaître par avance la teneur et le contenu. L'ordre social apparaît ainsi comme le résultat des négociations qui se sont tramées entre les acteurs sociaux. Ce paradigme en émergence est ainsi résolument interactionniste.

Pour autant cette évocation d'un changement paradigmatique est-elle convaincante? L'interactionnisme a-t-il une capacité d'explication et d'interprétation supérieure aux paradigmes qui l'ont précédé? À cet égard, *Du travail à l'emploi*, fournit peu de réponses. À la décharge de l'auteur toutefois, disons qu'essayer de discerner les voies du futur est toujours une entreprise malaisée, voire risquée. Mais il manque à cet ouvrage la preuve et l'illustration que l'application des principes interactionnistes, dans le domaine de la sociologie du travail, produit des résultats supérieurs à une analyse en termes de situation. En effet, aucun exemple d'application (dans le domaine de la recherche) des principes interactionnistes à l'analyse du travail n'est appelé à la rescousse pour soutenir l'argumentation générale. Si l'on juge un arbre à ses fruits, le temps de la cueillette n'est peut-être pas encore arrivé pour une sociologie du travail interactionniste.

Thierry Rousseau
Centre de recherche en évaluation sociale des technologies
(CREST-UQAM)

Jon D. Wisman (dir.), *Worker Empowerment. The Struggle for Workplace Democracy*, New York, The Bootstrap Press, 1991, 166 p.

Cet ouvrage collectif porte sur la démocratie industrielle dans le monde. On y décrit les ESOP américains (Employee Stock Ownership Programs), les coopératives de travail en Europe et dans les pays du Sud, et on y analyse les facteurs qui leur sont favorables et ceux qui risquent de freiner leur développement.

Dans le seul texte qui compose la première partie du livre, qui en compte trois, Jon D. Wisman examine les tendances historiques qui mènent à la démocratie industrielle. La démocratie au travail constitue une forme d'organisation politique permettant des ajustements continus, des changements pacifiques et l'enthousiasme des participants. Historiquement, les travailleurs se sont libérés des privations et des agressions; l'antidémocratie et la soumission deviennent alors intolérables. Depuis la deuxième grande guerre, la capacité de production et la sécurité sociale ont en outre modifié l'éthique du travail basée sur la rareté. Aujourd'hui, dans un contexte de concurrence mondiale, la recherche de la productivité incite le capital et le travail à trouver les moyens pour impliquer les producteurs dans le processus de décision. L'élan est cependant freiné par l'organisation du travail qui prévaut depuis